

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE L'YONNE

COMPTE RENDU COMITÉ D'ADMINISTRATION N°4

du 22 janvier 2021

Version 2 du 04 février 2021

TABLE DES MATIÈRES

TITRE 1 Compte rendu du conseil d'administration du Comité Départemental de Badminton 89	2
1.1 Liste des présences des élus lors de l'AGE	2
1.2 Liste des Excusés	2
1.3 Liste des absents non excusé	2
TITRE 2 Ordre du jour	2
2.1 Candidature au poste de Président	2
2.2 Validation de la "profession de foi" du candidat au poste de Président	3
2.3 Vote du CA pour la profession de foi de François PRUDENT	3
2.4 Démission de François PRUDENT du Comité d'administration	4
2.5 Actions à engager	4

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : maximebutturi@gmail.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000025

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

TITRE 1 | Compte rendu du conseil d'administration du Comité Départemental de Badminton 89

Le 22 janvier 2021, lors de l'assemblée générale extraordinaire, s'est déroulée en visio avec l'application KMeet (infomaniak), le 4ème comité d'administration de la saison 2020-2021.

Ce comité d'administration fait suite à l'AGE de l'élection de François PRUDENT au CA qui postule au poste vacant de Président du comité 89.

Le secrétaire et président de séance de l'AGE propose au membre du CA de rester en ligne en visio avec les représentants des clubs, les invités et personnes connectées

Aucun membre n'est contre et aucune abstention. La réunion du comité d'administration se déroule donc avec la présence de tous les membres.

La présence de tous les membres ayant été vérifiée en début d'AGE et tous les membres sont en visio. Un partage audio par téléphone a été nécessaire pour François PRUDENT nouvellement élu.

1.1 Liste des présences des élus lors de l'AGE

Maxime BUTTURI, Jean-Michel PIERRELEE, Emilie FAURE, Yan CORVELLEC, Mathieu CLEMENT, Sandrine MANIQUET, François PRUDENT.

1.2 Liste des Excusés

Eddy PINEL

1.3 Liste des absents non excusé

Néant

TITRE 2 | Ordre du jour

Durant l'AG, le secrétaire a proposé au membre du CA qu'elle se déroule en présence des représentants et invités. Aucune opposition d'un élu et aucune abstention n'est enregistrée. La réunion du CA se déroule en présence de tous les représentants des clubs et des invités.

Aucun ordre du jour n'a été fixé hormis la candidature au poste de président.

2.1 Candidature au poste de Président

Le secrétaire demande aux élus si un candidat se propose.

Seul François PRUDENT est candidat au poste du Comité de Badminton de l'Yonne.

Il s'est présenté lors de l'AGE, et demande que chacun puisse s'exprimer et valider sa profession de foi qui si elle obtient la majorité déterminera l'approbation de l'ensemble des projets des 18 prochains mois et dont sa candidature au poste de président.

Le secrétaire demande au CA si un élu s'oppose au vote à main levée.

Aucune opposition d'un élu et aucune abstention n'est enregistrée.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 52 29 80 64 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

2.2 Validation de la “profession de foi” du candidat au poste de Président

Les axes de ces actions sont mis dans le tchat.

Chacun à l'occasion de s'exprimer par le tchat et audio.

Les représentants des clubs et les invités prennent la parole afin de s'exprimer.

2.3 Vote du CA pour la profession de foi de François PRUDENT

Les élus ont l'occasion de s'exprimer en prenant la parole et par tchat.

Les représentants des clubs et les invités ont l'occasion d'exprimer leurs opinions par tchat ou demandant la parole. Le Secrétaire donne la parole au Président de la FFBAD après que le Président de la Ligue se soit exprimé sur le sujet.

Le Comité d'Administration vote la profession de foi qui validera la candidature au poste de Président de François PRUDENT.

Résolution n°5 Candidature de François PRUDENT au poste de Président

Nombre de votants : 7 - Nombre de personnes ayant voté : 7

Votants/Voix -> Pour : 3/3 - Contre : 3/3 - Abstentions : 1/1

François PRUDENT n'a pas été élu suite à un équilibre des votes pour et contre.

Sur cette problématique, la question est posée à Jean-Marc CETRE d'un point de vue juridique.

Le Président de la FFBAD (Yohan PENEL) n'a pu de son côté donner la réglementation en la matière.

De son côté une proposition de la président de SENS est de faire un deuxième tour.

Dans l'éventualité d'une égalité, Jean-Marc CETRE précise que le Président de séance en cas d'égalité peut trancher en ayant une double voix. Ce point est donc retenu auprès du comité d'administration lors du deuxième vote.

Ce cas étant particulier, un ticket sera ouvert à la fédération pour l'avenir.

Yan CORVELLEC Secrétaire étant Président de séance validé par l'assemblée en début d'AGE a donc une double voix.

Résolution n°6 Candidature de François PRUDENT au poste de Président

Nombre de votants : 7 - Nombre de personnes ayant voté : 7

Nombre de voix : 8 (2 voix pour le Président de séance)

Votants/Voix -> Pour : 2/2 - Contre : 4/5 - Abstentions : 1/1

François PRUDENT n'est pas élu par le Comité d'Administration du Comité de Badminton de l'Yonne au poste de Président pour le mandat de 2020-2024

Suite au vote, Jean-Marc CETRE rappelle le problème d'absence de Président et des conséquences.

Le président de la fédération (Yohan PENEL) expose son avis sur la situation compliquée.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 52 29 80 64 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

Le secrétaire porte à l'attention de l'assemblée qu'il informera les instances fédérales et ligues ainsi que le mouvement sportif sur la situation. Il informe aussi que le comité peut passer sous la tutelle de la ligue avec accord de la fédération mais précise la situation saine du comité et que le nombre d'élus est conforme aux textes de la FFBAD.

2.4 Démission de François PRUDENT du Comité d'administration

Jean-Marc informe le CA de la démission de François Prudent par tchat. Le secrétaire enregistre la démission du CA de François Prudent à 20h24 par tchat n'ayant pas été retenu en tant que président lors du vote du CA. L'assemblée en prend connaissance en direct.

Départ de François PRUDENT à 20h26 de la visio.

2.5 Actions à engager

Le secrétaire, informera les instances fédérales et du mouvement sportif quant à la vacance d'un Président au niveau du Comité Départemental de l'Yonne.

François PRUDENT n'ayant pas été élu et suite à démission, la liste des élus et le nombre du Comité départemental de badminton de l'Yonne ne change pas. Aucune démarche n'est à entreprendre quant au changement de dirigeant.

Tous les sujets de l'ordre du jour du comité d'administration ayant été épuisés, la réunion du CA est close et bascule avec la suite de l'AGE.

Le présent compte rendu est signé par le Secrétaire.

Le 04 février 2021 à Darvault

Le secrétaire
Yan CORVALEC



Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 52 29 80 64 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466